

ACTIVITES RAQUETTES ENFANTS/ADULTES



ACTIVITES	SEANCES	TARIFS*					✓
		T1	T2	T3	T4	T5	
BADMINTON	Lundi 18h00-19h00 6-12 ans (Assomption)	150	180	190	195	200	
	Lundi 19h00-20h15 13-17 ans (Assomption)	160	192	198	203	208	
	Jeudi 19h00-20h15 13-17 ans (Pagnol)	160	192	198	203	208	
	Lundi 20h15-21h45 Adulte perf (Assomption)	244					
	Mardi 21h00-22h30 Adulte loisir (JA)						
TENNIS	Enfants (2007 à 2013)	170	190	200	210	220	
	Ados (2002 à 2006)	217	248	255	260	280	
	Adultes (à partir de 2001)	1h/sem.				280	
		1h30/sem.				380	
	Licence	Jeunes				20	
		Adultes				29	
	Raquette (21,23 et 25 pouces)	22€					
Disponibilité							

* TARIFS HORS ADHESION

Modulation des tarifs

Tarifs	T1	T2	T3	T4	T5
Quotient familial	0 à 450	451 à 950	951 à 1350	1351 à 1900	1901 et +

1 Renseignements adhérent

Renouvellement

Nouvelle inscription

(pour la même activité mais pas nécessairement sur le même créneau horaire)

Nom : Prénom:

Date de naissance :/...../..... Tel:

N° Allocataire CAF : Quotient familial :

Mail :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

Niveau de Jeu en Tennis:.....

2 Autres membre(s) de votre foyer déjà adhérent(s) à l'association :

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

3 ADHESION :

Adulte 21€ Mineur 16€ Famille 36€ Déjà réglée 0€

(Adhésion famille à partir de 2 adhésions adultes ou 1 adhésion adulte + 1 adhésion mineur)

4 REGLEMENT :

MONTANT
ACTIVITE(S) + ADHESION = €
et options

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Vous autorisez l'ASCL JAR à utiliser librement les photos de vous-même dans le cadre de la promotion des activités (presse, site internet) sans demander ni rémunération ni droit d'utilisation. En cas contraire, cochez la case non

1/ Conformément à la loi du 16/07/1984, nous sommes informés de la possibilité de souscrire une assurance individuelle accidents.

2/ Nous autorisons l'encadrant à prendre le cas échéant toutes les mesures utiles pour une hospitalisation ou une intervention chirurgicales d'urgence.

3/ Nous avons pris note que le port de chaussures de sport propres est obligatoire pour l'accès aux activités sportives. L'encadrement peut refuser la participation de l'adhérent dans le cas contraire.

4/ Aucun remboursement ne sera effectué. Seul un désistement lié à une mutation professionnelle justifiée peut ouvrir droit à un remboursement. L'adhésion avec un minimum de 40€ reste acquise pour l'association et tout trimestre commencé n'est pas remboursable.

5/ Nous avons pris note des heures d'ateliers et de compétition sachant que la responsabilité de l'association n'est pas engagée en dehors de ces heures.

6/ Nous autorisons l'ASCL JAR à consulter notre quotient familial sur le site de la CAF-PRO en utilisant notre numéro allocataire CAF. En cas contraire, cochez la case non

7/ Le conseil d'administration se réserve le droit de regrouper ou d'annuler un atelier si l'effectif minimum n'est pas atteint.

Je déclare avoir été informé de l'obligation qui m'était de fournir un certificat médical attestant de mon aptitude à la pratique du sport. En l'absence de ce certificat, je décharge et libère de toute responsabilité l'ASCL JA, en cas d'accident de quelque nature que ce soit ou de dommages sans aucune exception. Je déclare être en pleine capacité de condition physique pour participer à l'activité organisée par l'ASCL JA.

J'ai lu attentivement ces renseignements et signe en connaissance de cause.

A _____ Le _____

Signature (précédée de "lu et approuvé"):

CADRE RESERVE AU SECRETARIAT :

Fait le : / /

Adhésion : 16€ 21€ 36€ Déjà réglée

TOTAL :

REGLEMENT :

Type : MT: CH n°:

Remise n°: Date: / /

Type : MT: CH n°:

Remise n°: Date: / /

Type : MT: CH n°:

Remise n°: Date: / /

Type : MT: CH n°:

Remise n°: Date: / /

Type : MT: CH n°:

Remise n°: Date: / /

Association Sportive , Culturelle et Loisirs

JEANNE D'ARC DE RENNES

5 Boulevard Alexis Carrel 35700 RENNES

Tel: 02 99 36 70 38

accueil@jarennes-association.com



Association Jeanne d'Arc de Rennes



jeannedarcasso.com